



**INVITATION PRESSE**

**29 avril 2019 - Miramas /19h**

## **Miramas et la Chambre de métiers Ensemble pour soutenir les artisans**

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de leur mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du département pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans les Bouches-du-Rhône, la Ville de Miramas a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du "Consommez local, consommez artisanal" auprès de ses habitants.

### **Monique Cassar**

Présidente

de la Délégation Bouches-du-Rhône de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Frédéric Vigouroux**

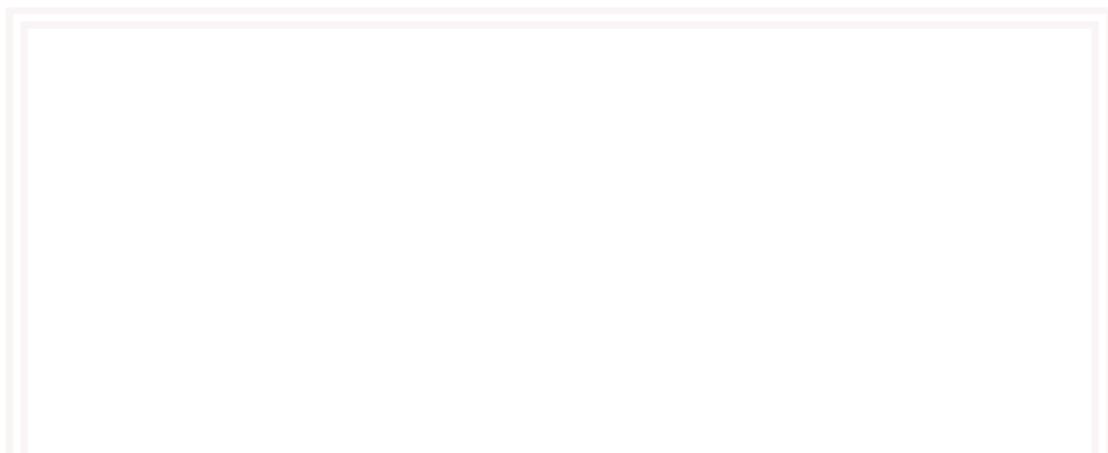
Maire de Miramas,  
Conseiller départemental

vous invitent à assister à la signature de la **Charte de soutien à l'activité économique de proximité**, qui aura lieu en présence des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

**Lundi 29 avril 2019 à 19h**

(Hôtel de Ville - Salle des mariages - Place Jean Jaurès - 13140 Miramas)

*Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.*



### **L'engagement portera sur quatre priorités :**

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux ;**
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



### **CONTACT PRESSE EN PROXIMITÉ :**

Bouches-du-Rhône - Emilie Lazzeri : 04 91 32 24 38 - [e.lazzeri@cmar-paca.fr](mailto:e.lazzeri@cmar-paca.fr)

